

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION (CGVU)

## 1. Présentation de la structure

Le site **aikidokarate25.fr** est édité par l'**ASV Shinsetsu-Gakko**, Association loi 1901, dont le siège est situé à **82 rue de Villedieu, 25700 Valentigney**, ci-après dénommée « **Shinsetsu Gakko** ».

Le Club propose des activités physiques et sportives encadrées, notamment :

- **Karaté Shito-Ryu**
- **Aïkido traditionnel**
- **Aïkido Santé Senior**

---

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) ont pour objet de définir :

- les conditions d'accès au site internet
- les modalités d'inscription aux disciplines proposées
- les règles applicables aux adhérents, pratiquants et visiteurs

Toute inscription ou utilisation du site implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGVU.

---

## 3. Accès au site

L'accès au site est libre et gratuit.

Le Club s'efforce d'assurer un accès continu mais ne peut garantir l'absence d'interruptions ou d'erreurs techniques.

Le Club se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au site pour maintenance ou mise à jour.

---

## 4. Inscription et adhésion

L'inscription aux cours est ouverte :

- aux adultes débutants ou confirmés (selon la discipline), sous réserve d'aptitude médicale
- principalement aux seniors pour l'activité **Aïkido Santé Senior**, sous réserve d'aptitude médicale

L'adhésion est effective après :

- le paiement de la cotisation et de la licence
- la fourniture des documents requis (certificat médical, assurance)

Toute inscription est **nominative, personnelle et non cessible**.

---

## 5. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros (€) et communiqués :

- par téléphone
- lors d'un échange par e-mail
- suite au cours d'essai (au club)

Les moyens de paiement acceptés sont : **chèque et virement bancaire**.

Sauf disposition contraire, **aucun remboursement** ne pourra être exigé en cas d'abandon en cours d'année.

---

## 6. Certificat médical et responsabilité

La pratique des disciplines proposées nécessite une **aptitude physique**.

## Obligations du pratiquant :

- Fournir un **certificat médical** conforme à la réglementation en vigueur.
- Signaler toute contre-indication médicale ou état de santé particulier.

## Aïkido Santé Senior

Cette discipline est adaptée, progressive et non compétitive, mais :

- ne constitue pas un acte médical
- ne remplace en aucun cas un suivi médical

Le Club ne saurait être tenu responsable en cas de dissimulation d'informations médicales par le pratiquant.

---

## 7. Assurance

Les adhérents sont couverts par l'assurance liée à la licence fédérale ou à l'adhésion (selon le cadre juridique du Club).

Il est recommandé à chaque pratiquant de disposer d'une **assurance responsabilité civile personnelle**.

---

## 8. Règles de comportement

Tout pratiquant s'engage à :

- respecter les enseignants, les autres pratiquants et les installations
- adopter un comportement conforme aux valeurs des arts martiaux (respect, non-violence, discipline)
- respecter les consignes de sécurité

Le Club se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne dont le comportement serait incompatible avec ces règles, sans remboursement.

---

## 9. Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus du site (textes, images, photos, logos, vidéos) est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou utilisation sans autorisation écrite préalable est interdite.

---

## 10. Données personnelles

Les données personnelles collectées (nom, prénom et e-mail) sont utilisées uniquement dans le cadre :

- de la gestion des inscriptions
- de la communication interne du Club

Conformément au RGPD, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant :

[asvaikidokarate@gmail.com](mailto:asvaikidokarate@gmail.com)

---

## 11. Responsabilité

Le Club ne pourra être tenu responsable :

- des dommages résultant d'une mauvaise pratique ou du non-respect des consignes
  - des blessures survenues en dehors des activités encadrées
  - de la perte ou du vol d'effets personnels
- 

## 12. Droit applicable et litiges

Les présentes CGVU sont soumises au **droit français**.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège du Club.

---

## **13. Modification des CGVU**

Le Club se réserve le droit de modifier les présentes CGVU à tout moment.  
La version applicable est celle publiée sur le site à la date de consultation.

*Date de modification : 18/02/2026*